



ASSOCIATION FRANÇAISE
DES INVESTISSEURS
POUR LA CROISSANCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 juin 2016

Olivier Millet est élu Président de l'AFIC

Olivier Millet succède à Michel Chabanel à la Présidence de l'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC).

A l'issue de son Assemblée générale qui s'est tenue ce jour, mercredi 15 juin 2016, le nouveau Conseil d'Administration de l'AFIC a élu à l'unanimité Olivier Millet nouveau Président de l'AFIC, pour un mandat de deux ans.

Olivier Millet est Président du Directoire d'Eurazeo PME et membre du Comex d'Eurazeo. Actif dans le capital-investissement depuis plus de 30 ans, en tant qu'entrepreneur et que professionnel de l'investissement au capital de PME et ETI, il a participé à plus d'une quarantaine de transmissions d'entreprises qu'il a accompagnées dans leur croissance externe en France, en Europe et aux Etats-Unis. Il a débuté sa carrière comme fondateur à 22 ans de Capital Finance, puis a rejoint Barclays Private Equity en 1994 lors de son implantation en France qu'il a contribué à développer pendant 11 ans. En 2005, il crée OFI Private Equity vendu à Eurazeo en 2011. Il est administrateur vice-président et trésorier de l'AFIC depuis juin 2014, et a constitué en 2009 le Club Développement Durable de l'AFIC devenu la Commission ESG qu'il a présidés jusqu'en 2015.

Olivier Millet sera secondé dans sa mission par un **nouveau bureau**, organe de direction chargé de définir et de veiller à la mise en œuvre des choix stratégiques. Le nouveau bureau sera composé de quatre Vice-Présidents représentatifs de la diversité de la profession : Luc Bertholat, Benoist Grossmann, Agnès Nahum, Caroline Rémus, et de Paul Perpère, Délégué Général.

L'Assemblée Générale de l'AFIC a élu **six nouveaux administrateurs** : Florence Canonge, Jérôme Faul, Benoist Grossmann, Agnès Nahum, Frédéric Pescatori, Alain Rauscher, en remplacement d'Isabelle de Baillenx, Michel Chabanel, Denis Champenois, Eric Dejoie, Jean Eichenlaub, Dominique Rencurel.

Au terme de son mandat de deux ans, **Michel Chabanel** souligne : « *Depuis les deux années écoulées le capital-investissement français a connu une nouvelle trajectoire de croissance et a reçu une meilleure écoute des pouvoirs publics. Dans ce climat positif a notamment pu être lancé un nouveau véhicule d'investissement qui nous aligne sur les standards internationaux (la Société de Libre Partenariat), et a été desserré le taux de chargement qui pèse sur les assureurs européens qui investissent dans le non coté. L'horizon est partiellement dégagé pour permettre au capital-investissement de jouer à plein son rôle de contributeur actif à la croissance économique du pays.* »

A l'occasion de sa nomination **Olivier Millet**, nouveau Président de l'**AFIC** a déclaré : « *Le capital-investissement est un levier efficace pour accélérer la régénération du tissu économique français. En alliance avec les entrepreneurs, les politiques, et les gestionnaires de l'épargne longue française nous avons à portée de main les ingrédients pour transformer et renforcer les entreprises françaises dans la concurrence mondiale et leur permettre de changer de taille : le capital patient, ainsi que la qualité et la diversité de l'accompagnement des 285 guichets présents sur l'ensemble du territoire. Pour y parvenir mon ambition est de doubler la taille du capital-investissement français à horizon de 5 ans.* »

Composition du Conseil d'Administration de l'AFIC à compter de l'Assemblée Générale du 15 juin 2016 :

Président :

Olivier Millet, *Eurazeo PME*

Vice-Présidents :

Luc Bertholat, *Naxicap Partners*

Benoist Grossmann, *Idinvest*

Agnès Nahum, *Access Capital Partners*

Caroline Rémus, *EPF Partners*

Trésorier :

Florence Canonge, *Tertium*

Les autres Administrateurs :

Bernard Arock, *Amundi Private Equity*

Bernard Attali, *TPG Capital*

Christophe Blanchy, *Idia Capital Investissement*

Renaud du Lac, *iXO Private Equity*

Jérôme Faul, *Innovacom*

Frédéric Pescatori, *Bridgepoint*

Bertrand Rambaud, *Siparex*

Alain Rauscher, *Antin Infrastructure Partners*

A PROPOS DE L'AFIC

L'AFIC regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives en France et compte à ce titre plus de 280 membres actifs. A travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place elle figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF et dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du capital-investissement.

Promouvoir la place et le rôle du capital-investissement, participer activement à son développement en fédérant l'ensemble de la profession et établir les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire figurent parmi les priorités de l'AFIC.

Plus d'informations : le site Internet de l'[AFIC](#)

CONTACT PRESSE

AFIC : Antoinette Darpy | Tél. : 06 72 95 07 92 - adarpy@tobnext.com